

LOI D'IMPÔT SUR LES REVENUS DE GUERRE

CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE AVEC LE PREMIER MINISTRE D'ONTARIO, CONCERNANT LA MAJORATION DE L'IMPÔT PAYABLE PAR LES PERSONNES DOMICILIÉES HORS DU CANADA

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Le premier ministre peut-il en outre déposer la correspondance qu'il a échangée avec le premier ministre d'Ontario et dont parlaient les journaux du matin et ayant trait à la majoration de l'impôt exigible des personnes domiciliées hors du Canada en vertu de la modification de la loi d'impôt sur les revenus de guerre?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je crois qu'il faudra assez de temps pour copier ces lettres, mais dès que ce travail sera terminé je les déposerai volontiers sur le bureau.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 80 intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth (Elsbeth) Brown Rattray Selkirk Morphy".—M. Bercovitch.

Bill n° 81 intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Jackson".—M. Whitman.

Bill n° 82 intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Black Slatkin".—M. Bercovitch.

Bill n° 83 intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Cohen Baboushkin".—M. Bercovitch.

Bill n° 84 intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Abramovitch Reinblatt".—M. Bercovitch.

Bill n° 85 intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Catherine Sullivan Evans".—M. Bercovitch.

Bill n° 86 intitulé: "Loi pour faire droit à Hona Klein, autrement connue sous le nom d'Eleanor Klein".—M. Boucher.

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

PÉRIODE D'INSTRUCTION DE TRENTE JOURS—VOLONTAIRES POUR LE SERVICE ACTIF

M. ESLING:

1. Combien d'hommes ont bénéficié de l'instruction militaire de la période de trente jours en vertu des dispositions de la loi sur la mobilisation des ressources nationales?

2. Combien d'entre eux ont offert volontairement d'entrer dans l'Armée canadienne (en activité de service) et ont été acceptés?

L'hon. M. RALSTON:

1. Des recrues au nombre de 81,086 ont terminé leur période d'instruction.

2. La statistique du quartier général de la Défense nationale sur les enrôlements en

[Le très hon. Mackenzie King.]

vertu de la loi sur la mobilisation des ressources nationales ne porte que sur la période antérieure au 25 mars 1941; à cette date, les districts avaient fait rapport du nombre de recrues suivant: un total de 2,039 pour la marine, l'armée et l'aviation. Nous n'avons pas les chiffres par services.

*COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES DU QUÉBEC

M. PARENT:

1. Quel est le nom de chacune des compagnies distributrices de l'électricité en gros ou en détail dans la province de Québec qui payent des taxes au gouvernement fédéral?

2. Quel est le nom de l'endroit du bureau-chef de ces compagnies?

3. Quel est le montant des taxes payé par chacune de ces compagnies au gouvernement fédéral, pour les années 1938, 1939 et 1940?

4. Quel est le montant global payé par ces compagnies pour les années 1938, 1939 et 1940?

L'hon. M. GIBSON: Monsieur l'Orateur, ce serait contraire à la coutume de faire connaître les taxes payées par un contribuable. Je demande donc que la question soit rayée.

M. L'ORATEUR: La question est rayée.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

ARMÉE CANADIENNE—ÉPREUVE WASSERMAN

M. POULIOT:

1. Les membres et les officiers des trois divisions de l'armée doivent-ils se soumettre à l'épreuve Wasserman?

2. Si oui, depuis quand?

3. Sinon, pourquoi?

ASSISTANCE AUX CHÔMEURS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. HATFIELD:

1. Depuis 1935, quelle somme totale le gouvernement fédéral a-t-il donnée chaque année financière pour l'assistance aux chômeurs dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Durant chacune de ces années financières, a) quelle somme totale a-t-il donnée pour l'assistance directe, b) quelle somme a-t-il donnée pour défrayer le coût de travaux publics, c) quelle somme a-t-il donnée pour être employée par la province à défrayer les frais de divers plans de formation de la jeunesse, d) le cas échéant, quel montant a-t-il donné pour défrayer le coût d'autres initiatives éducationnelles, e) quels montants a-t-il donnés pour favoriser la colonisation, f) quelles autres entreprises additionnelles pour la diminution du chômage le Dominion a-t-il encouragées par des donations d'argent à la province du Nouveau-Brunswick?

3. Quel montant total le Dominion a-t-il donné pour chacune de ces entreprises?

4. Quelle personne a représenté dans chaque cas le gouvernement fédéral en qualité de surveillant ou d'inspecteur de chacune de ces entreprises afin de veiller à ce que les deniers donnés par le Dominion soient dépensés uniquement et entièrement pour les fins fixées dans chaque donation?